L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS SAMEDI MATIN, 28 AOUT 1875. 48me Année.

DUFOUR & LIBET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI MATIN, 28 AOUT.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par D. E. Morphy, sur la Levée, en face de la rue Lafayette—Foin et avoine.

Foin et Avoine.—Voyez l'annonce d'encan de D. E. Morphy.

Les millions qui se présentent.

On nous assure que l'administrateur des finances de la ville a maintenant en main quatre millions environ sur les 21 millions et quelques centaines de milliers de piastres qui composent la dette capitalisée actuelle et pour le service de laquelle il faut prélever sur le total des taxes une somme annuelle d'environ $1,420,000. Cet empressement à adopter le plan de conversion à prime, après la demi-banqueroute d'intérêts que la ville a faite cette année et avec la certitude de l'impossibilité où serait la ville de revenir au payement intégral de ces mêmes intérêts, se comprend de reste. Il y a pour plus de 14 millions de piastres en bons dont la légalité est contestée, dont la légalité encore n'a jamais été reconnue contradictoirement devant les tribunaux. Or, que peuvent faire de mieux les détenteurs de ces bons que d'accepter un arrangement qui leur assure quelque chose au moment même où ils croyaient tout perdu. On sait d'où viennent ces 14 millions de dettes. Ils viennent de la période la plus sombre de notre histoire municipale, de la période où nous étions taxés sans être représentés et où nous n'étions protégés par aucune autorité officielle quelconque; où loin d'être protégés nous étions livrés à la cupidité sans borne et sans pudeur de gens n'ayant qu'un but, le but de faire fortune.

Nous disons que nous n'étions protégés par rien, nous nous trompons; nous avions une protection légale et une protection excellente, si les contribuables eussent eu la chance de faire valoir leurs droits devant des tribunaux indépendants. Mais les tribunaux nous manquaient et ils nous manquent encore. Il semble que tout soit anéanti du passé excepté la honte et les iniquités de ces dernières années. Il semble qu'on ait oublié totalement les lois de 1852 qui étaient une barrière dressée contre tous les mauvais financiers et les agioteurs de l'avenir. Ces lois existent pourtant, malgré tous les dédains et le sans-façon de l'époque, elles existent et c'est justement leur existence qui explique l'empressement dont nous parlons plus haut. On accepte les bons de conversion proposés; on prend tout ce qui est offert en échange de mauvais titres; on prendrait même le diable, plutôt que de garder des simulacres d'obligations qui sont nulles et qui ont toujours été nulles à partir du jour de leur naissance.

On parle de quatre millions déjà offerts au plan de conversion et d'amortissement adopté par le Conseil de ville. Mais quatre millions ne sont rien. Il faut compter 14 millions occupant la même situation ténébreuse et qui doivent tâcher d'en sortir par tous les moyens. Le moyen imaginé par Mr. Adler leur est très favorable; c'est le plus avantageux qui pût être combiné en ce moment, et les quatorze millions eussent dû, selon nous, se hâter d'adhérer et de faire leur soumission.

En effet on paye ou on payera $50,000,000 une dette seulement de 20 millions et qui ne vaut que sept ou huit millions. Le plan Adler la fait donc payer plus de six fois sa valeur. Et ce qu'il y a de malheureux dans ce plan, c'est que plus on paye plus il faudra payer, à commencer par le chiffre de $300,000. Ce chiffre sera de $604,000 la cinquième année, de $800,000 la quatorzième et d'un million tout rond la vingt-sixième. Mais la progression ne s'arrête pas là; elle continue d'année en année jusqu'à ce qu'enfin on arrive à un chiffre d'intérêt de $40,000 et de $60,000 plus fort qu'aujourd'hui.

On répond à cela que cette progression ne signifie rien; que la ville progresse aussi et que lorsque l'intérêt et l'amortissement s'élèveront annuellement à près de $1,500,000 la ville pourra aisément payer le double et même le triple.

Voilà de singulières imaginations en fait de finances. Et si la ville au lieu de pouvoir payer le double ou le triple d'aujourd'hui ne pouvait pas payer seulement le quart ou le huitième, que deviendrait le plan de Mr Adler?

Et sur quoi est fondé l'espoir que la ville progressera comme le prétendent ces amateurs de loterie? Cet espoir est fondé sur le désir unique de brouiller les cartes, de confondre les titres et de faire mettre les mauvais sur la même ligne que les bons.

En attendant qu'arrive-t-il? Il arrive que la ville décline chaque jour et que ses valeurs disparaissent d'une manière rapide, hélas trop rapide! Qu'on lise le discours prononcé il y a trois jours par Mr Wheelock devant un nombre de citoyens notables réunis à l'Hôtel St-Charles, discours traduit et publié hier dans nos colonnes, et l'on verra au juste ce que la ville devient. Mr Wheelock dit: les bons et les actions perdent de plus en plus de leur valeur; ces pertes sont déjà estimées à 14 millions pour les années 1873 et 1874, tandis que la dépréciation des biens fonciers, portée à 17 millions pour les mêmes années, dépasse maintenant de beaucoup ce montant. En matière d'assurances la baisse pour les risques du feu est de $750,000 en cinq ans de 1870 à 1875. Pour les risques maritimes, elle est de $450,000 et pour les risques de rivière, elle est de $850,000. Total de la baisse $2,050,000 en cinq ans.

Les compagnies de chemins de fer de ville ont subi une diminution de recettes aussi remarquable, bien qu'elle ne soit pas la même pour toutes les lignes. Une compagnie, prise entre toutes, comme exemple, accuse une différence de $46,000 en faveur de 1870, ce qui représente le prix de 920,000 courses. Vit-on jamais pareille dégringolade?

Voilà pourtant la progression sur laquelle compte le Conseil de Ville pour mettre à exécution le plan de Mr Adler!

Reconnaissons les choses telles qu'elles sont et la vérité telle qu'elle se présente avec toutes ses rigueurs impitoyables. Cette vérité, quelle est-elle? Elle est que nous descendons quand le plan de Mr Adler monte; nous suivons une progression inverse. Mr Adler veut que nous soyons taxés toujours plus à mesure que nous aurons toujours moins et que nous serons toujours plus pauvres. Ne pas comprendre cette marche contraire entre une loterie et la réalité, c'est être frappé d'aveuglement.

Si encore cette loterie avait une base, elle pourrait avoir quelque séduction pour ceux qui, n'étant pas juristes, font bon marché de la légalité. Mais la base où est-elle? Sur quoi le plan est-il fondé? Sommes-nous à San-Francisco, à St-Louis, à Chicago, à Baltimore, où la valeur de tous les biens marche d'une manière gigantesque? Non, nous sommes à la Nlle-Orléans où tout décline, où tout tombe et où nous sommes, pour le peu de revenus qui nous restent, à la merci d'une race naguère esclave et qui veut bien encore travailler pour l'État. Si, sous l'influence des aventuriers politiques, cette race cessait de travailler régulièrement et de labourer nos campagnes, où en serions-nous? Et même avec son travail, sommes-nous riches? Nous pourrons tout au plus l'année prochaine payer l'intérêt d'une dette d'Etat considérablement réduite. N'est-ce pas là une raison de réduire la nôtre aussi en la purgeant de tout ce qui la déshonore? Ferons-nous moins, nous démocrates, que les radicaux, et serons-nous moins hardis qu'eux et moins puritains? Respecterons-nous, ce que Kellogg lui-même n'a pas respecté, les dettes de Warmoth?

Quatre millions se sont fait inscrire pour la conversion à prime.... tant mieux! Nous voudrions que les 14 millions fussent déjà venus, car sait-on au juste ce que cela signifierait? Cela signifierait que ces millions tremblent à l'approche du procès des bons de 1852, et que sachant que leurs titres sont incontestables en droit, ils se pressent de les échanger contre d'autres dans l'espoir de les faire accepter sous une forme différente.

Ce danger du reste a été entrevu par les auteurs de l'ordonnance municipale dont nous avons publié le texte dans notre avant dernier numéro. Un passage dit: "Les bons convertis suivant cette ordonnance, ne seront pas cancellés ou détruits avant le mois d'avril 1876."

Cette clause a été insérée évidemment pour attirer à la conversion ceux qui, ayant acheté à vil prix les bons de 1852, les bons de chemins de fer et les bons des water-works ont quelque disposition à souscrire au plan de loterie. Si beaucoup de ces porteurs de bons ainsi acquis allaient souscrire, les promoteurs de la combinaison à primes, crieraient triomphalement: "Vous le voyez, même les bons de 1852 nous acceptent."

Mais nous prévenons les porteurs de bons de l'ancienne dette, quels qu'ils soient, c'est-à-dire de quelque manière qu'ils aient acquis ces bons, que la disposition de l'ordonnance, telle que nous venons de la citer, est un leurre. Le procès dont il s'agit ne pourra pas être terminé au mois d'avril 1876. Leurs premiers titres devant être détruits alors, les détenteurs ne pourront plus les obtenir pour reprendre leur droit dans le cas où l'issue du procès serait fatale aux nouvelles dettes, et ils perdraient tout. L'avis que nous leur donnons est capital; à eux de le peser mûrement!

La Fête Champêtre au profit des inondés français.

Après deux renvois successifs nécessités par le mauvais temps, la Fête Champêtre organisée au profit des inondés de France, va enfin avoir lieu demain, dimanche, aux Fair Grounds. Nous n'avons pas besoin de revenir sur le programme des courses et des amusements qui est, d'ailleurs, reproduit dans nos colonnes; on le connaît suffisamment. La tombola, composée de plus de cent lots, aura sans aucun doute de nombreux chalands parmi les visiteurs qu'attirera la fête. Nous pensons aussi que les acheteurs ne manqueront pas pour les poésies de Delpit, Bornier et Nadaud, que nous avons fait imprimer sur une feuille spéciale et qui seront vendues cinq cents.

Sans se laisser décourager par les deux renvois forcés qui ont rendu inutiles des préparatifs qui avaient coûté tant de peine et de temps, les dames qui ont charge des tables de consommation, se sont remises à l'œuvre avec cette puissance de dévouement qui est l'apanage de la plus belle moitié du genre humain et elles seront prêtes à offrir aux visiteurs les meilleurs comestibles et les rafraîchissements les plus délicats avec le charme que savent apporter à ce petit commerce les marchandes qui tiennent leur licence de La Charité. Cinq tables seront établies dans la batisse destinée aux consommations et voici le tableau des titres qu'elles ont reçus et la liste des dames et demoiselles qui en feront les honneurs. Les titres parleront pour eux-mêmes aux cœurs français.

Organisation des tables.

1ère et 2ème table.
ALSACE ET LORRAINE.
Brasserie et Restaurant.

Tenues par Mmes A. Alciator, A. Rouyer, F. Tujague, E. Fléché, Chaplain et Marchal.

Demoiselles assistantes, Miles A. Rouyer, C. Katzinger, Kelly, Mercère, Lodre, Fléché, A. Wagner, M. Ségassie, A. Ségassie, V. Catalogne, C. et M. Gégoné.

3ème table.
BORDEAUX.
Café, Punch, Cigares, Gâteaux.

Tenue par Mmes Henry Chavigny, B. Anthony et Frédérick.

Demoiselles assistantes, Miles A. Pérat, Eve Dablesteen, Joséphine Boey, M. Anthony, Marie Descovich et Miles Meunier.

4me table.
TOULOUSE.
Crême, Punch, Soda et Gâteaux.

Tenue par Mmes H. Bonneval, Monval et Marchesseau.

Demoiselles assistantes, Miles Bonneval, E. Lehmann, et Miles Marchesseau.

5me table.
PARIS.
Crême, Punch et Gâteaux.

Tenue par Mmes A. Hausse, A. Adam, V. Wehrmann.

Demoiselles assistantes, Miles Eva Adam, Emma Bouchoux, Henriette Wehrmann et Léontine Cazeaux.

En dehors de la salle, il y aura des buvettes. Nous rappelons que le produit de toutes les ventes aux buvettes et dans la salle, servira à grossir la recette, de généreuses contributions ayant fourni les comestibles, les vins, les liqueurs, les gâteaux, &c.

Plus de 2500 cartes d'entrée ont déjà été placées et il y a lieu de croire que ce chiffre sera doublé.

On peut se procurer des cartes aujourd'hui aux adresses suivantes et le jour de la fête aux diverses portes d'entrée des Fair Grounds:

Mr Laroussini, 141 rue du Canal, Mr E. Bonnecarrère, rue du Canal No 157, Mr E. Bonnecaze, rue Royale, coin St-Pierre.

Louisiane.

Nous lisons dans le *Sucrier* de la Louisiane:

TEMPS ET RÉCOLTES.—Les pluies torrentielles de la semaine dernière sont heureusement arrêtées à temps. Déjà les habitants criaient ruine, tandis que la canne profitait, le riz et les patates douces n'attendaient que cela pour rendre au centuple, le maïs n'avait rien à craindre; le coton est la seule plante qui a un peu souffert de ces pluies abondantes, quoiqu'il s'en fera encore autant qu'on en pourra ramasser avant les gelées. Somme toute, ces fréquents orages ont été un bienfait plutôt qu'un mal à la récolte en général.

MADAME LINCOLN.—L'*Evening Post and Mail*, de Chicago, a reçu la correspondance suivante de Saint-Charles:

"Vous serez heureux d'apprendre que Mme Lincoln a été reconnue assez bien portante pour pouvoir sortir de l'asile de Bellevue et aller visiter sa sœur, Mme Edwards, à Springfield. Il n'est pas probable qu'elle rentre à l'asile, car plusieurs de ses amis refusent de la croire aliénée et sont opposés à son incarcération. Une des premières "dames de loi" de Chicago a passé presque tous ces derniers temps auprès de Mme Lincoln, et elle l'aidera à lui faire rendre la liberté. L'amélioration de son état est très marquée; elle dort et mange bien et ne manifeste pas de tendance à une manie quelconque. Mais l'épreuve de la vie active et du temps pourra seule révéler si la guérison sera permanente ou non."

EXPLOSION D'UNE CAPSULERIE A SÈVRES.—Il y a quelques années, une catastrophe épouvantable eut lieu aux Bruyères, près de Sèvres. La capsulerie située à cet endroit, à quelques mètres de la ferme des Bruyères, avait sauté et fait de nombreuses victimes.

Samedi soir, on a cru à une seconde édition de cette horrible catastrophe, car une formidable détonation s'est fait entendre, puis une longue colonne de fumée s'est élevée au-dessus des bâtiments de la capsulerie.

On juge de l'émotion qui s'est emparée des habitants de Sèvres, Meudon, Saint-Cloud, Ville-d'Avray et généralement de toutes les localités environnantes.

La capsulerie, en effet, a été entièrement reconstruite et elle n'occupe pas moins de trois cents ouvriers et ouvrières dont les familles logent dans tous les environs.

Au bruit de l'explosion, une foule nombreuse est accourue sur les lieux; ces gens venaient pour la plupart au devant de quelque parent.

Chacun a été heureusement bien vite rassuré, car les employés de la capsulerie étaient tous partis à cinq heures, après la paye, et ils furent rencontrés en chemin par ceux qui les cherchaient.

La poudrière seule a sauté avec un épouvantable fracas, et le feu ne s'est heureusement pas communiqué aux bâtiments voisins.

Il y a eu néanmoins une victime, Mr Breton, gardien de la poudrière, dont on n'a retrouvé, sous les décombres, que des lambeaux de cadavre et quelques morceaux de vêtements ensanglantés.

Ce malheureux laisse une femme et un enfant en bas âge.

—Le *Constitutionnel* annonce que M. Tissot, dont le récent livre, *Voyage au pays des milliards*, a obtenu un si général et si vif succès, se trouvait à Hohenschwangau (?) où réside, paraît-il, en ce moment le roi de Bavière. Son domicile aurait été brusquement envahi par des gendarmes, et ses papiers auraient été saisis et fouillés. M. Tissot aurait pu s'échapper et gagner la frontière.

M. Tissot est de nationalité suisse.

ANCIENS ARTISTES DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.—Les habitués de l'Opéra n'ont pas oublié les noms des artistes lyriques de mérite qui composaient l'excellente troupe de grand opéra qu'avait amenée, la dernière année de son séjour ici, l'estimable et habile directeur d'alors, Mr. E. Calabrési aujourd'hui directeur du grand théâtre lyrique de La Monnaie, à Bruxelles. Dans une liste de la troupe engagée pour cette année à Marseille, liste que Mr. N. R. Pépin a eu l'obligeance de nous faire parvenir par l'intermédiaire de Mr. C. B. Block, nous retrouvons les noms de plusieurs de nos anciens artistes: Delabranche premier fort ténor, Dumestre 1er baryton, Coulon première basse, Mme Levieilli-Coulon première chanteuse Falcon, Mme Dumestre, première dugazon. Notre grand quatuor de la saison 1871-72 se trouve ainsi réformé au bénéfice des spectateurs marseillais.

RÉGATES A BILOXI.—Le chemin de fer de Mobile vendra lundi, 30 août, des billets d'excursion pour Biloxi à raison d'une piastre et demie, aller et retour, afin de permettre aux personnes qui le désireront d'assister aux régates qui doivent avoir lieu ce jour-là dans la localité susmentionnée. On s'empressera, nous n'en doutons pas, de profiter de cette occasion de passer moyennant une très faible somme, une fort agréable journée. Les billets se vendront lundi au dépôt de la rue du Canal. Le train partira à 7 heures du matin et quittera Biloxi le soir à 6 heures 56 minutes.

COMITÉ EXÉCUTIF DE LA FÊTE CHAMPÊTRE.—Un avis du secrétaire invite les membres de ce comité à se réunir ce soir, samedi, à sept heures, coin Canal et Remparts.

POUR LAFOURCHE ET THIBODEAUVILLE.—C'est aujourd'hui que le Kate Dickson fera son premier voyage. Il partira à 5 heures du soir. Il est commandé par le capitaine U. D. Terrebonne, assisté de MM. Dugas et Landry, commis. A dater de la semaine prochaine, le Kate Dickson fera deux voyages par semaine.

POUR BATON-ROUGE, PLAQUEMINE ET LA CÔTE.—Le Lessie Taylor, capitaine Allen Jumel, partira tous les mercredis à midi et tous les samedis à 5 heures du soir, revenant de Bâton-Rouge tous les jeudis et les dimanches soir. Le Lessie Taylor prendra du fret à des conditions aussi libérales qu'aucun autre bateau.

☞ Mr. Jos. Hubbard, coin Remparts et Perdido, se félicite d'avoir réduit le prix de ses meubles. Il a écoulé une forte partie de son stock, et les acheteurs continuent à affluer à sa fabrique. On y trouve, à un bon marché vraiment exceptionnel, d'excellents meubles de salon, de salle à manger et de chambre à coucher.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Déserteur capturé.

Wm. Murphy, un matelot appartenant à la marine de l'Oncle Sam et qui a déserté, a été capturé par la police, au coin des rues Canal et Chartres, hier matin, et enfermé à la station du 3me precinct.

Murphy voulait pouvoir courir des bordées à sa guise sur l'océan de la vie, sans avoir à obéir au commandement de babord et de tribord.

Il voulait, hélas! la liberté, comme si pareille chose existe en ce très bas monde, et maintenant, il habite un petit cachot de quatre pieds carrés, jusqu'à ce que l'Oncle Sam vienne le réclamer et qu'il soit soumis de nouveau à la sévère discipline du bord.

Aux épaves.

Hier, les chercheurs d'épaves de la bourgade d'Alger ont fait une bonne journée, ayant capturé, au coin des rues Delachaise et Verret, onze chevaux, une vache et un veau.

Ils n'ont pas souvent une aussi bonne aubaine.

Petit vagabond.

Henry Lloyd, un jeune garçon de quatorze ans, a été arrêté hier et enfermé à la station centrale de la police, accusé d'être un vagabond sans domicile connu.

Une amazone prisonnière.

Mary Fuller, une virago de la pire espèce, accusée d'avoir poignardé une certaine Kate Miller, le 27 du mois de juin dernier, a été arrêtée, hier matin, au coin des rues Calliope et Liberté et enfermée à la station de police du sixième precinct.

Toujours des chiens enragés.

En dépit des saucisses empoisonnées les chiens errant n'ont pas été tous détruits. On en voit encore dans la rue, quoique leur nombre ait diminué sensiblement. On nous assure qu'il y a des chiens, vieux routiers du pavé, qui, loin de se laisser prendre à l'appât qu'on leur offre, lèvent la patte chaque fois qu'ils rencontrent une saucisse empoisonnée.

Comme les agents de police sont obligés de ramasser la saucisse qu'ils ont gâtée, quand elle n'a pas servi, on peut s'imaginer leur fureur.

Avec tout cela il y a toujours des chiens enragés.

On rapporte que l'agent Molabar en a tué un, jeudi soir, au coin des rues Joséphine et St-Charles.

Esquif volé.

Un esquif appartenant à Mr Clay Johnson, peint en rouge à l'intérieur et en vert à l'extérieur, a été volé jeudi au canal Harvey.

M. Johnson a communiqué le fait à la station de police du huitième precinct.

Artillerie Washington.

Le bataillon d'Artillerie Washington, qui s'est réorganisé sous le commandement du colonel Walton, a eu une assemblée générale, hier soir, à la salle Hawkins.

La compagnie B. du bataillon, capitaine Chalaron, 1er lieutenant Eugène Mary, est partie en corps de la case à pompe de Louisiana Hose, au coin des rues Carondelet et Perdido, pour se rendre à l'assemblée générale.

Rivalité de métier.

Deux propriétaires de magasins de chaussures de la rue Poydras, messieurs Heineman et Rosenthal, ont eu une rencontre à coups de poings, avant-hier après-midi, à l'angle des rues Carondelet et Poydras. Il paraît que Mr Heineman avait été plusieurs fois insulté d'une manière indirecte par Mr Rosenthal, mais comme c'est un homme pacifique de sa nature, il avait tout enduré.

Hier, cependant, la moutarde lui est montée au nez et il est tombé à bras raccourcis sur Mr. Rosenthal et l'a mis dans un piteux état.

Le vaincu a crié au meurtre, et Mr Heineman, croyant avoir réellement tué son adversaire, oubliant que les morts ne parlent pas, a perdu la tête et s'est constitué volontairement prisonnier à la station centrale de la police.

Réunion du Bureau de Police.

Les commissaires du Bureau de Police ont eu leur séance régulière, hier.

L'agent L. Gaspard, du Cinquième precinct, pour négligence dans l'exercice de ses fonctions, a été condamné à perdre cinq jours de salaire.

L'agent P. P. Sullivan, du Sixième precinct, a été condamné pour la même offense à perdre dix jours de salaire.

L'agent C. Guibert, du Troisième precinct, a été condamné, toujours pour négligence à perdre un jour de salaire.

L'agent Lynch, du precinct du Port, accusé trop souvent de négligence, a été déclaré incorrigible par les commissaires et expulsé.

TEMPÉRATURE.—27 août 1875.
Thermomètre de C. Duhamel, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A.M.	77	25
12 M.	88	30
3 P.M.	88	31
6 P.M.	83	28

—Deux touchants échos d'Alsace dans les Echos de Paris du *Masque de fer*:

Dans une petite commune d'Alsace, il est né récemment une petite fille à laquelle on a donné le nom de France.

Depuis le jour de sa naissance, tous les gens du village et des pays voisins, qui ont conservé dans le cœur le souvenir d'un temps qui n'est plus, viennent chaque soir devant la maison et demandent de ses nouvelles.

—Eh bien! Comment va la petite France? dit l'un.

—Notre petite France, est-elle assez gentille? dit l'autre.

—Chère France, que je t'aime! murmure un troisième.

Et ainsi tous les soirs, au retour des champs, sans que le kreitz-direcktor puisse y trouver à redire.

Les Allemands ont, naturellement, interdit le port des trois couleurs nationales; mais tout le long du chemin de fer, dans plusieurs communes du Haut-Rhin, les paysans ont semé dans les champs trois bandes de bluets, de marguerites et de coquelicots, si bien que, dès le premier jour du printemps, c'est la terre conquise elle-même qui arbore les couleurs françaises.

LES RÉCOMPENSES.—Nous lisons dans la *Patrie*:

Le *Journal officiel* de ce matin publie une longue liste de nominations dans la Légion-d'Honneur, accordées exceptionnellement, par application de la loi du 3 août 1875, aux personnes qui se sont distinguées dans les inondations du Midi et du Calvados. Ce n'est que justice; et en lisant les titres de ceux à qui sont accordées ces récompenses honorifiques, on ne peut que s'enorgueillir de rencontrer tant de dévouement, tant d'abnégation et tant de courage chez les hommes. Relativement, ces récompenses sont peu nombreuses et, certainement, bien des actes méritoires ont dû être non pas oubliés, mais négligés pour que la distinction dont nous parlons ait pu aller aux plus dignes.

Nous devons nous féliciter, et cela ne nous étonne en rien, de voir figurer dans cette liste de récompenses des hommes de tous les rangs de la société, d'humbles pêcheurs, de simples mariniers, aussi bien que des fonctionnaires publics, des personnes du monde, des médecins. Nous reproduisons plus loin cette liste. Il nous serait impossible de signaler tous ceux dont les actes de dévouement ont bien mérité de l'humanité; mais nous ne pouvons nous défendre d'appeler particulièrement l'attention de nos lecteurs sur la supérieure de l'hôpital de la Grave, à Toulouse, la sœur Pénin, à l'intelligence, au sang-froid et à la fermeté de laquelle la population de l'hôpital a pu être arrachée aux dangers qui la menaçaient. Ici, c'est un maire, celui de Grenade (Haute-Garonne).

M. Barconda, qui a "traversé deux fois la Garonne en bravant tous les dangers et a sauvé soixante personnes." Là, c'est un autre maire, celui de Saint-Nicolas-la-Grave, (Tarn-et-Garonne), M. Bessière, aux intelligentes mesures et au sang-froid duquel 1,200 personnes environ doivent la vie, et qui a "failli périr en portant secours à une jeune fille folle." Voici un pêcheur d'Agen, Bissière, qui n'est pas à son coup d'essai et porte déjà plusieurs médailles de sauvetage;—puis, deux mariniers de Marmande, Bibe et Bousquet, qui ont "généreusement exposé leur vie pour sauver plusieurs personnes."—puis un dragueur d'Agen, Larrat, qui a vu sa propre maison "s'écrouler pendant qu'il se dévouait pour accomplir des sauvetages."

Nous rencontrons, sur cette page du Livre d'or, les noms de MM. de Rességuier, sous-préfet de Moissac; Delonme, adjoint au maire de Toulouse; Pintière, capitaine des sapeurs-pompiers, etc., tous signalés pour d'éminents services. De tels faits sont consolants, et une nation qui sait mettre à son actif des actions d'un tel héroïsme et d'une telle abnégation est toujours une grande et généreuse nation.

LA CÉRÉMONIE FUNÈBRE DE WŒRTH.—Vendredi dernier, 6 août, a eu lieu sur le champ de bataille de Wœrth-Reichshoffen, une imposante et touchante cérémonie.

Le monument qu'il s'agissait d'inaugurer est l'œuvre d'une souscription ouverte en Alsace sur l'initiative de Mlle Fanny de Dietrich. Il est situé sur une colline dominant Wœrth et Frœschwiller et faisant face à une autre colline sur laquelle s'élève le beau noyer qu'on appelle l'arbre de Mac-Mahon, et sous lequel le commandant de l'armée française a, dit-on, assisté au combat du 6 août.

Partout alentour de nombreuses tombes sont rangées.

Le monument se compose d'un soubassement élevé, sous lequel se trouve l'ossuaire, et qui est formé par huit sarcophages accouplés, sur lesquels sont inscrits les noms des différents régiments qui ont pris part à la bataille.

LES RÉSERVES DE L'ARMÉE FRANÇAISE.—On sait que les réservistes de la classe de 1867 ont été appelés à l'activité pour une période de vingt-huit jours.

L'*Armée territoriale* publie, à ce sujet, un tableau indiquant la situation de toutes les classes de l'armée active et territoriale. En voici le résumé:

Réserve de l'armée territoriale: tous les hommes nés du 1er janvier 1835 jusqu'au 30 décembre 1840; ils sont libérés à l'âge de quarante ans.

Armée territoriale: les hommes nés du 1er janvier 1841 au 31 décembre 1846. Ils passent dans la réserve à trente-quatre ans accomplis.

Réserve de l'armée active: les hommes nés du 1er janvier 1847 au 30 décembre 1849; ils passent dans l'armée territoriale à vingt-neuf ans.

Armée active: les hommes nés du 1er janvier 1850 au 31 décembre 1854; ils passent dans la réserve de l'armée active à l'âge de vingt-cinq ans.

LE SHAH DE PERSE EN VOYAGE.—Mr. Charles Bigot a analysé dans la *Revue politique et littéraire* le journal de voyage que le shah de Perse a fait publier dans la *Gazette officielle de Téhéran* et dont nous avons à plusieurs reprises entretenu nos lecteurs.

Une des grandes préoccupations de Nasser-Ed-Din pendant le voyage a été le soin de sa santé et la conservation de sa personne—ce qui est tellement commun parmi les plus modestes voyageurs qu'on ne saurait à la vérité en faire un reproche à un potentat oriental. Toutefois les observations de la *Revue politique et littéraire* sont intéressantes.

En mer, sa dévotion redouble; il lit les saints livres, il ne monte pas sur un vaisseau sans s'être recommandé à Allah. Et d'abord, il craint le mal de mer; la garde qui veille aux portes des palais n'en défend pas les rois. A son premier voyage sur la mer Caspienne, les vagues sont grosses, les personnes de sa suite sont malades autour de lui. Il constate, non sans orgueil, qu'il a tenu bon. Il se fait montrer sur la carte marine le point où l'on est arrivé.

Quand on débarque enfin, il éprouve un soulagement visible. Dans la traversée entre Portsmouth et Cherbourg, il est malade "lui-même": la mer lui a manqué de respect. Il constate, non sans mélancolie, que la traversée eût été plus courte si on l'eût conduit en France par Douvres et Calais. Il lui arrive des appréhensions plus sérieuses. Tout à coup, près des Dardanelles, le vaisseau turc qui est allé le prendre à Brindisi vient à stopper; il s'éveille: qu'y a-t-il? On lui dit que, la nuit, on ne peut pas traverser la passe des Dardanelles. Mais est-ce bien là le vrai motif? Il ordonne que l'on se remette en marche pendant une demi-heure. On lui obéit. Alors seulement il se sent rassuré. La machine du vaisseau est en bon état. Le capitaine peut stopper de nouveau et lui se rendormir.

Le shah paraît très fier de savoir le français et d'avoir pu, grâce à cette supériorité sur le sultan, s'entretenir directement avec les diplomates européens, tandis que le commandeur des croyants était obligé d'avoir recours à des interprètes.

Citons maintenant un épisode amusant et inconnu de la visite du shah à Versailles. La scène se passe au bassin d'Apollon:

"Il me vint le désir de monter auprès de ces statues sous la cascade. Le maréchal et le général Arture (?) m'assurèrent qu'il serait fort difficile d'y arriver attendu que le chemin était fort raide et entouré de pierres. Je répondis que je voulais y aller. Je descendis de voiture et je montai. Il est vrai que le chemin était bien désagréable, mais pour nous, autres qui avons vu et parcouru des chemins bien autrement difficiles dans nos chasses en Perse, c'était fort peu de chose. Quand nous arrivâmes près des statues, le général Arture se mit aussi à escalader, mais il tombe, ses vêtements furent couverts de boue, et son épée ou tordue ou cassée. Le maréchal, de son côté, se mit à monter, il y parvint, mais avec beaucoup de difficulté, et non sans l'assistance de plusieurs personnes. Il ne faut pas croire que cette façon imparfaite de grimper atteigne en aucune façon la dignité ou le courage du maréchal ou du général français. Les statues sont très-belles, mais assez sales, et couvertes de toiles d'araignées."

Autre épisode non moins piquant et qui dénote chez Nasser-Ed-Din une manière assez fine de se tirer d'embarras.

Le célèbre Rothschild, un juif extrêmement riche, fut reçu en audience; nous causâmes avec lui. Il plaida chaudement la cause des juifs, et réclama la tranquillité pour ceux de la Perse. Je lui dis: "On m'assure que vous et vos autres frères vous possédez mille crores d'argent (plus de cinq cents millions). Il me semble que la meilleure chose à faire, ce serait que vous achetiez à quelque Etat; pour cinquante crores, un territoire où vous pourriez assembler tous les juifs de la terre; vous en seriez les chefs, vous les gouverneriez sagement, et, de cette façon, ils ne seraient plus dispersés et sans patrie." Nous rîmes de bon cœur et il ne répliqua pas. Je lui donnai l'assurance que je protégeais tous les étrangers qui se trouvaient en Perse.

—Extrayons les notes suivantes de la *Vie parisienne*:

En voyage, l'Anglais suit son goût, l'Allemand suit son guide, le Français suit... une femme.

L'Anglais se meut, l'Allemand se transporte, le Français se promène. Pour le premier, voyager est un exercice; pour le second, c'est une occupation; le troisième n'y voit qu'une distraction.

L'Anglais fait des excursions et des emplettes, l'Allemand fait des remarques et des économies, le Français fait des mots et des malheureuses.

L'Anglais s'occupe de ce qu'il regarde; l'Allemand, de ce qui le regarde; le Français, de ceux qui le regardent.

L'Anglais emporte une lorgnette; l'Allemand, des lunettes; le Français, un lorgnon.

L'Anglais voyage avec sa femme, l'Allemand voyage avec sa compagne, le Français voyage avec sa voisine.

L'Anglais va, l'Allemand chemine, le Français court.

—Le conseil municipal de Clermont a voté une somme de 3,000 francs devant contribuer aux frais d'une statue que l'administration départementale du Puy-de-Dôme a le projet d'élever à Pascal sur une des places de Clermont. L'ensemble de l'œuvre coûtera 20,000 fr.

REVUE ANNUELLE du Commerce de la Nouvelle-Orléans.

Le 1er septembre prochain, l'*Abeille* publiera sa revue annuelle du commerce de la Nouvelle-Orléans. Nous apporterons tous nos soins à rendre ce travail aussi complet et aussi exact que possible.

Nous prions les maisons qui désirent des exemplaires de ce numéro de nous faire parvenir leurs commandes quelques jours à l'avance. Nous adressons la même requête aux personnes qui ont des annonces à faire insérer dans cette édition qui sera tirée à un très grand nombre d'exemplaires.

A nos Abonnés des campagnes.

Nous sommes obligés de payer à la Nouvelle-Orléans même, depuis le 1er janvier 1875, d'après la nouvelle loi du Congrès, le port de tous les journaux que nous expédions à nos abonnés de l'intérieur. C'est donc à ces derniers, à qui leur poste locale ne pourra plus rien réclamer, de nous rembourser, ou de nous payer le port en même temps que le prix de l'abonnement.

Le port est de 10 cents par mois, pour l'édition quotidienne, et de 25 cents par an pour l'édition hebdomadaire.

Les maîtres de poste ainsi que nos agents devront donc se faire payer ce montant additionnel et nous le transmettre en même temps que le prix de l'abonnement.

COMITÉ CENTRAL DÉMOCRATIQUE DU PARTI DÉMOCRATE CONSERVATEUR DE L'ÉTAT DE LA LOUISIANE.

Nouvelle-Orléans, 20 août 1875.

Les résolutions suivantes ont été adoptées par le comité et la publication en a été ordonnée:

1. Résolu, que le comité juge inopportun de convoquer une convention, rien n'étant survenu pour rendre cette convocation nécessaire.

2. Résolu, que ce comité, quand le moment sera venu, convoquera une Convention DÉMOCRATIQUE d'État pour désigner les candidats et pour donner à tous les éléments opposés au radicalisme l'occasion de se joindre au parti national démocratique dans la campagne électorale de 1876.

3. Résolu, que les démocrates et les conservateurs dans tout l'État, sont invités à s'assembler dans leurs paroisses et districts représentatifs respectifs dans le but de donner pour instructions à leurs représentants, dans l'Assemblée générale, de ne voter aucun subside ou allocations pour le soutien du gouvernement Kellogg jusqu'à ce que les lois d'enregistrement et d'élection injustes et organiquement frauduleuses actuellement en vigueur aient été rappelées.

ROBERT H. MARR,
Président du comité central d'Etat.
OSCAR ARROYO, Secrétaire.

34

Un verdict conforme aux preuves.—Le verdict du public en faveur des Hostetter Stomach Bitters diffère de ceux qui ont pu être mentionnés jusqu'ici, en ce qu'il est exactement conforme aux preuves fournies et souvent à l'appui des remèdes les plus populaires d'Amérique. On peut douter qu'il ait jamais eu un remède dont les mérites aient été plus substantiellement attestés par des certificats non sollicités que celui-ci. Un examen de ces témoignages établit un fait de la dernière importance pour les personnes malades et débiles, ainsi bien que pour celles qui sont exposées aux influences défavorables du climat, c'est que les Bitters sont un tonique sans égal et à la fois un spécifique absolu pour tous les désordres des organes digestifs, biliaires et excrétoires, un moyen sûr de régler l'accomplissement des plus importantes fonctions du corps, et une protection suprême contre les fièvres intermittentes et rémittentes et contre toutes les autres maladies causées par des influences malsaines.

Décédée hier, à 7 1/2 heures du soir, Dame SARAH TÊTE, épouse de Henry Tête. Ses amis et connaissances et ceux de son gendre, le Dr J. H. Pike, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi à 5 heures. Le convoi partira de sa dernière résidence, No 128 rue de l'Esplanade.

HUMBRECHT—Décédée hier matin à 7 heures et demie, CHRISTINA LOUISA, seule enfant de C. F. Humbrecht et de feue Mary Marina, âgée de 4 ans et 21 jours.

Les amis et connaissances sont respectueusement invités à assister aux funérailles, qui auront lieu aujourd'hui, samedi, à trois heures de l'après midi. Le convoi partira de la résidence de son grand père Peter Linfrill, encoignure des rues Baronne et Lafayette.

Décédée le 21 août 1875, à 1 heure du matin, LOUISE MARIE WILTZ, à l'âge de trois ans et 4 mois, fille de Thomas Wiltz et de Valentine d'Huart.

Comité exécutif de la Fête Champêtre, 28 août 1875—Les membres de ce comité sont priés de se réunir ce soir, SAMEDI, 28 août, à 7 heures précises, chez Mr. St-Cyr Fourcade, coin Canal et Remparts.
Le Secrétaire, J. DESCA. 28 août—1f.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

—Le conseil d'administration désirant participer au succès de la Fête Champêtre qui doit être donnée le dimanche, 29 août, au profit des Inondés de France, informe messieurs les sociétaires que dans le cas où cette fête aurait lieu, l'assemblée générale sera renvoyée au DIMANCHE SUIVANT; en cas contraire, l'assemblée aura lieu le 29, à 4 1/2 heures du soir à l'asile.

Mr le Président invite en même temps les sociétaires à participer à cette œuvre de charité.

Par ordre du Président: JH. GIROD.
L. SIMON, Secrétaire. 27 août—2f.

Comité de Secours aux Inondés du Midi de la France.—Les personnes qui ont encore des listes de souscription sont priées de vouloir bien les remettre d'ici au 31 août courant, entre les mains du trésorier du Comité, Mr J. B. Camors, au Workingmen's Bank, No 94 rue du Canal.
Par ordre du Président.
Le Secrétaire, J. B. MONDIEGT.
27 août—ansi

La fête de St-Augustin étant une des celles que célèbre l'Archiconfrérie des Mères Chrétiennes, la présidente prie les dames qui en font partie de se rendre à la cathédrale St-Louis, à 7 heures, samedi 28 du courant.

Foin et avoine.

PAR D. E. MORPHY.—A. E. MORPHY, encanteur.—Aujourd'hui, SAMEDI, 28 août, à 10 heures et demie, il sera vendu sur la Levée, en face de la rue Lafayette, pour compte de qui il appartiendra—
600 sacs d'avoine.
600 balles de foin.
Conditions—comptant. 28août—1f

Arrivé par steamer New-Orleans.
200 Caisses Souliers en tous genres, Consignés au
MAGASIN BLEU
Coin Orléans et Claiborne.
26 août—4f

FRANÇOIS KROLL,
Professeur de Musique,
123 - - - rue Bourgogne - - - 123
Leçons de Violon, Piano, Solfège et Harmonie.
PRIX: Leçons particulières.........par mois $8
Demi Leçons......... " 5
Leçons collectives......... " 2
Aussi: Transcription pour musique de chant et d'instruments en général. 24août—2mois

Propriétés à vendre et à louer

A Louer.
LA maison à étages, située à l'encoignure des rues St. Louis et Tremé. Le premier consiste en quatre belles chambres, deux cabinets, citerne, gaz et water-works, cuisine, etc., etc., le rez de chaussée pour grocerie et café, avec installation complète. Prix modérés, possession immédiate. Pour les conditions s'adresser à l'encoignure des rues Ste-Anne et Dauphine, à la grocerie de Mr Laurent.
22 août—6f

Magasins à Louer.
A louer à bon marché, les magasins à trois étages suivants:
1° Le magasin No 48 rue de Chartres, entre Douane et Bienville.
2° Le magasin No 28 rue Conti, entre Levée et Chartres. Possession immédiate. S'adresser à J. TURCOTTE, No 18 rue du Canal, coin Baronne.
Nouvelle-Orléans, 5 Août 1875. 5août—1m

A vendre.
A VENDRE au chantier de bois de construction (Star Planing Mill and Lumber Yard), au coin des rues Calliope et Remparts:
Bois pour plancher (flooring) à $17 50 les mille pieds, livré.
Planches pour plafond (ceilling) à $12 50 les mille pieds, livré.
R. W. Ecards à $13 00 les mille pieds, livré.
Conditions—Comptant. NICHOLAS CONNELL.
11juin—1an DMarJ

INSTITUT ST-LOUIS,
POUR LES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme Matthey.
No 275 rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.
La réouverture des classes aura lieu MERCREDI, 1er septembre 1875. La directrice compte sur l'exactitude des élèves.
Le 1er octobre, il sera ouvert à l'Institut un cours théorique et pratique de langue espagnole, auquel pourront assister, au prix payé par les élèves, les jeunes dames et les demoiselles qui le désireront. 27août—3mois

Mount St-Mary's College,
Emmittsburg, Maryland.
LA réouverture des classes de ce collège aura lieu le 6 septembre 1875. Mr Ernest Lagarde, un des professeurs du collège, partira de la Nlle-Orléans vers les premiers jours de septembre avec les élèves qu'on voudra bien lui confier.
S'adresser chez Mr R. BELTRAN,
21août—1mois 101 rue Decatur.

Ecole Allemande-Américaine.
(Pour les filles et les garçons.)
AU No 88 DE LA RUE BOURGOGNE, entre les rues Conti et St-Louis.
LA quatrième session annuelle de cette école commencera le MERCREDI, 1er septembre. L'institution est divisée en trois départements—l'école préparatoire, l'école élémentaire et la grammaire, et l'école supérieure. L'école préparatoire a deux divisions; l'école élémentaire se compose de trois classes (les filles et les garçons sont complètement séparés). L'école supérieure est exclusivement pour les garçons; l'anglais, l'allemand et le français, la tenue des livres, la géométrie, la géographie commerciale, l'histoire, la chimie, la minéralogie, le dessin, &c., y sont enseignés.
Le prix est de $1 à $5 par mois, suivant les classes. 18août—1m

INSTITUT ST-CHARLES,
(Anciennement dirigé par Mme Macé-Letranc.)
EXTERNAT ET PENSIONNAT DE DEMOISELLES SOUS LA DIRECTION DES DAMES OCTAVE LABRANCHE.
Mlle Octavie Labranche, Directrice.
Les classes recommenceront le 1er septembre 1875. 8 août—1m.

Collége Commercial de Dolbear
203.........Rue du Canal.........203
AU TROISIEME ETAGE, est ouvert, toute l'année, de 9 heures du matin à 9 heures du soir. On peut commencer n'importe quand, à prendre des leçons de tenue des livres, d'écriture, d'arithmétique, d'anglais, de français et d'allemand. L'institution reçoit, le jour et le soir des élèves de 8 à 60 ans. Classe de 4 à 5 heures, pour les dames.
LEVI DOLBEAR, président.
N. B.—Privilège d'élève à vendre.
8janv—1an M T.

Aux Jardiniers.
A LOUER, un lot très élevé et cultivé depuis plusieurs années, comme jardin potager. Cet lot, situé rue Dumaine entre la rue Broad et le Bayou St-Jean, a une maison de trois chambres et cabinet, citerne, &c.
Aussi, plusieurs petites maisons dans le Second et Troisième Districts.
S'adresser à M. ELLIOT.
25août—6f No 70, rue Toulouse.

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS.

11 Rue Saint-Louis, de 11 heures à 3 heures.

Toute pièce destinée à recevoir la signature du Consul doit être déposée 24 heures d'avance.

Les droits de chancellerie sont payables au moment où l'on dépose les pièces.

Conformément à l'Art. 35 de la Loi du 27 juillet 1872, sur le Recrutement de l'Armée, le Consul invite les Français âgés de 20 à 40 ans, à se faire inscrire au Consulat. Ceux qui ne le font pas sont considérés comme insoumis, et passibles de peines sévères, ainsi que leurs complices, (parents, tuteurs, patrons, &c.)

Les Français ne résidant pas en Louisiane, peuvent se faire inscrire dans les Agences Consulaires plus proches desquelles ils demeurent.

Il invite aussi les familles ou les amis des Français qui viendront à décéder dans l'arrondissement consulaire de la Nouvelle-Orléans, (Louisiane, Mississippi, Nord de la Floride, Arkansas, Alabama, Missouri et Texas,) à donner avis du décès au Consulat.

Des informations sont demandées sur les personnes suivantes:

Anclair, Louis—Artrus, Paul Lucien—Artus, Dominique—Antiel Vve, née Philippine Coquet—Bachelier, Claude-Baptendier, Alexis—Barbot, Alexis—Barret, les enfants de Désiré—Baron, Mme Vve—Bertrand, Hubert—Bonneton, Marie Barbe—Bonhomme, Jules Stanislas—Bordenave, Paul—Bouquey, Baptiste—Castagne, Théodore—Chavanne, Antoine—Cassagne, Mathilde—Carol, Justin—Corne, François—Chauvel, André—Coulon, Marie—Chouinez, Jean—Couriez, Mr—Couvère, Mr—Contejean, Pierre Henri—Chary, Louis Frédéric—Dalibe, Mlle Louise—Daniel, Louis—Decker, Henri—Durand, Joseph Hector—Dur, Antoine Eugène—Estampes, Abel—Faber, George—Faucon, F. M.—Fortune, George—Gallois, les époux—Gardon, Louise—Grottet Georges Alphonse—Gregory, Joseph—Guénaut, les époux—Grue, Pierre—Guignant, Paulin—Herpêche, Gaston René—Hervé, Alphonse—Hézeau, François Louis—Jacquet, Jean—Keilwasser, Georges—Klein, Frédéric—Krifer, Justin—Lafarge, Victor ou Jules—Laboutelaye, Joséphine—Laguens, Martial—Lapeyre, Jean—Langa, Sylvain, Marie, Charles—Levy, Charles—Lassalette, Jean—Latenlaire, Jean Entrebe—Lavigne, Mme Isaac—Le-Borgne, Vincent—Le-Boul, Eugène—Lœvf, Philippe—Legrand, Jean—Lelman, Henri—Leporl, Séraphin—Leprince, Théophile—Lizan, Dominique—Liloa Pelon, Jean—Levêque, Stanislas—Malor, Louis—Mariotte, Noël René—Mariotte, Mélissa—Mariotte, Joseph Noël—Marsonnet, P. Martin, Simon—Martin, Bruno—Moquet, Mme Victor—Mothe, Mde—Nassoy, Louis—Neltengarten, Jules—Ouvrar, Wm.—Pérès, Auguste—Peyronnet, Albert Guillaume—Pierron, François—Philibert, Sylvain Jean—Pigouiol, la famille—Ponsan, Dominique—Portal Jean Pierre—Pasrette, Antoine—Quévremont, Frédéric Charles—Renet, Marie—Rambosson, Benoit—Rangère, Prosper—Rémy, la famille—Renard, Mme, née Motard—Renard, Joseph Boniface—Rigal, Joseph—Rousseau, Bernard—Sevelinge, Claude—Stacton Wm. et F. Mordinie—Storelli, Mme Ve, née Verdier—Talbot, Wm. Fielding—Tatin, François Mario—Tessou, Jean-Baptiste—Tréaul, Maurice François—Thiebaut, Alphonse—Tujague, Mme, Vve née Vignes—Valain, Louis Ambroise—Valenconi, Louis.

Ce 19 août 1875.
Le Consul de France gérant,
19 août—1f VICOMTE PAUL D'ABZAC

Fabrique du Sud.
Nouvelle-Orléans, 24 juillet 1875.
Citoyens de la Nlle-Orléans et de la Louisiane.
—J'établis en ce moment, une fabrique de chaussures. Je ne vous demande que votre patronage. Je m'engage à vous contenter, sous le rapport de la modicité des prix et de la qualité des matériaux, mieux que ne pourrait le faire aucune autre manufacture de l'Etat.
Vous savez qu'il y a parmi vous un grand nombre d'ouvriers et d'artisans qui n'ont pas de travail et sont dans l'impossibilité de nourrir leurs femmes et leurs enfants. Nous devrions avoir toute espèce de fabriques locales, les diriger nous-mêmes et nous contenter les uns les autres. Nous envoyons des millions de piastres au Nord et à l'Ouest.
Je fais des chaussures depuis vingt-cinq ans.
Je signale le sujet à l'attention de la communauté. JOHN HANSEN,
20 août—6mois. Au No 35 de la rue du Canal.

Banque Nationale Mutuelle.—Nlle-Orléans 19 août 1875—Avis est donné que le capital de cette banque ayant été réduit à $300,000, par le nombre requis de votes d'actionnaires, conformément avec la 12ème section du currency act, les anciens certificats sont appelés pour être remplacés par des certificats de nouvelles actions—certificats qui sont prêts et peuvent être délivrés.
JOSEPH MITCHEL, Caissier.
20 août—10f.

Banque Nationale Mutuelle—Nouvelle-Orléans, 17 août 1875—Aujourd'hui, à une séance régulière des Directeurs, Mr P. FOURCHY ayant donné sa démission comme président, Mr JOHN T. HARDIE, le vice-président, a été nommé président à l'unanimité, et Mr A. W. BOSWORTH vice-président.
JOSEPH MITCHEL, caissier.
18 août—10f

Magasin Pontchartrain d'articles à bon marché.
Le Pontchartrain Cheap Store.
Tenu par
J. A LACROIX,
Au coin des rues Français et Victoire.
BOTTES ET SOULIERS
de toute espèce pour dames, messieurs, demoiselles et enfants.
On trouvera toujours chez moi, un assortiment complet d'articles de premier ordre offerts à des prix qui défient la concurrence.
Les acheteurs sont priés de venir examiner mon stock avant de faire leurs achats ailleurs.
Ma devise est:
Ventes rapides et légers bénéfices.
21 fév—1an

J. DESCA,
ANCIENNE MAISON L. MOULOR,
No. 53...RUE VIEILLE-LEVÉE...No. 53
(Encoignure Bienville.)
Manufacture à vapeur de:
TABAC A FUMER ET A PRISER.
Et Importateur de:
CIGARES DE LA HAVANE, TABAC A CHIQUER, PIPES &c.
11 déc—1an Nouvelle-Orléans

Mme Vve FERARI,
ACCOUCHEUSE.
Reçue par la Faculté de Paris,
INFORME les Dames qu'elle continue à donner ses soins à la pratique des accouchements et traitements des maladies.—Consultations tous les jours, à midi, en son domicile, rue d'Orléans 103.
On prend des pensionnaires à prix modérés.
8 août—6 m—D Mar J

BOIS
DE Construction et de Charpente. Bois Brute de toutes dimensions, de $8 à 14 piastres par mille pieds. Bois fin. Bois Blanchi de $12 50 à 25 50 par mille pieds, rendu.
NEVERS & HERY,
315, rue Julia, Nouveau Bassin.
MAISON FRANÇAISE.
10juil—1an

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.
Au No. 3 de la rue Carondelet,
A côté de la banque Nationale de l'Union
Cette compagnie incorporée en 1857, assure contre les risques de mer, de rivières et d'incendie. Elle règle et paie promptement les pertes.
A. CHIAPELLA, président.
J. M. CRAWFORD, secrétaire.
DIRECTEURS.
Victor Maignan, W. B. Schmidt,
L. F. Générès, A. Bonnecaze,
E. Saloy, H. Labasse,
J. Bayle, H. Gally,
A. Chiapella.
27 fév—1an

VENTE
POUR ÉCOULER
LE
STOCK
—
Excellents Marchés
CHEZ
Jos. B. Hubbard
MARCHAND
DE
MEUBLES
Au No 122, rue des Remparts.

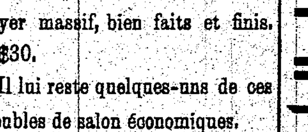

Bois de lit Victoria, doubles, noyer massif, bien faits et finis, à $30.
Il lui reste quelques-uns de ces meubles de salon économiques.

ATTENTION!!!
Les prix sont plus modiques que jamais,
AU MAGASIN DE
JOSEPH B. HUBBARD,
Coin Remparts et Perdido.

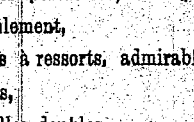

Armoires portatives, en noyer, à $15 seulement,
Matelas à ressorts, admirablement faits,
Echelles doubles,
Porte-linge.
Quelques meubles de chambres à coucher, en acajou et en bois de rose, à bas prix.
Bureaux en noyer, à glaces, à $12 seulement.
Meubles de salle à manger.
Meubles de bureaux et de bibliothèques.
Matelas, plumes,
Miroirs,
Armoires à glaces,
CHEZ
JOSEPH B. HUBBARD
Au No 122 rue des Remparts,
Côté Sud.

ECOUTEZ!!! ECOUTEZ!!!
Chaises cottage, en noyer, à $18 seulement la douzaine.
ET TOUT LE RESTE EN PROPORTION.
Voici le moment d'acheter à bon marché; aussi faut-il que vous vous adressiez à
JOS. B. HUBBARD,
Au coin des rues
Remparts et Perdido.

H. CLOSTERMANN & BAYLE
IMPORTATEURS DE MARCHANDISES
FRANÇAISES, ANGLAISES ET ALLEMANDES,
40, RUE DE CHARTRES, Entre BIENVILLE & DOUANE.
LA maison la plus ancienne dans cette branche d'affaires. Son crédit et sa réputation en Europe et aux Etats-Unis la mettent à même de défier toute concurrence loyale. Un des associés établi en Europe, s'occupe exclusivement des achats de la maison. 11 août—1an

Vor. MAIGNAN
NEGOCIANT - COMMISSIONNAIRE,
SEUL AGENT POUR LA VENTE DU GRAND VIN DU
CHATEAU PAPE CLÉMENT,
Des VINS FINS de A. de LUZE & fils, et LARRONDE frères.
Des COGNACS VINEYARD PROPRIETORS, GAUTIER Frères, SUTTON, et GOLDENBURG
Importateur des EAUX-DE-VIE CASTILLON & Cie, des SHERRY et BURGUNDY PORT de PAUL EMILE THOMAS, E. REIG, MARIGO & Cie; des SARDINES GILLET; du GENIÈVRE La CLOCHE; de VINS ROUGES et BLANCS, en barriques, demi-barriques et caisses, FRUITS, CONSERVES, etc., etc., etc.
23 et 25 - - - - Rue Bienville - - - - 23 et 25
27 déc—1an NOUVELLE-ORLÉANS.

CIGARES, CIGARES
Faits par Millions
No 71, RUE DE CHARTRES.
J'annonce respectueusement au public et au commerce en général que je viens d'ajouter à ma fabrication de CIGARES bon marché du pays, la fabrication d'un excellent CIGARE MELÉ, de la Havane, d'un arome et d'un goût exquis, que je vendrai exclusivement sous une nouvelle marque, LA HERMOSA, et dans des boîtes d'une forme spéciale, contenant chacune 50 cigares.
Boîtes au détail à TROIS DOLLARS. Réductions libérales aux acheteurs en gros.
F. HAEHNEL.
28 mars—6m

J. P. SARRAZIN,
Grande fabrique de tabac du Sud, à la vapeur.
Tabac à fumer, tabac à chiquer, tabac à priser, cigares et pipes de toute espèce.
Perrique fin à fumer et à chiquer, en carottes de 1, 2 et 2 1-2 livres; articles fantaisie de tous genres pour fumeurs.
Reçu par les derniers arrivages, un bel assortiment de pipes, porte-cigares et porte-cigarettes écume du dernier genre.
Aux Nos 91 & 93 de la rue de Chartres, coin Conti, No 65 de la rue Poydras, coin Tchoupitoulas
Propriétaire de la fabrique de cigares de Jos. Queyron, No 69 de la rue Conti.
29 nov—1an NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

MANUFACTURE DE CIGARES.
A. SUAREZ FERNANDEZ,
informe le public que sa manufacture est située au No 113 de la RUE ROYALE, EN FACE DE LA MAISON D'ETAT,
Où il continuera à fabriquer les meilleurs CIGARES de tabac de la Havane pur ou du pays.
Attaché à sa manufacture, il a un DÉPARTEMENT DE DÉTAIL où il vend ses cigares en quantités à la convenance des acheteurs et à des prix de gros. Ceux qui désirent de bons cigares à bon marché devront visiter son magasin. 5mars—an DMJ

H. J. RIVET,
PHARMACIEN DROGUISTE,
SUCCESSEUR DE
E. MONTEUSE & CO.,
a constamment en magasin un assortiment complet de DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, ARTICLES DE TEINTURERIE, PARFUMERIE, BANDAGES, MÉDICAMENTS PATENTÉS, Français, Anglais et Américains, EAUX MINÉRALES, naturelles et factices.
Les meilleurs SIROPS sont livrés au public avec du SODA WATER glacé, aussi, EAUX DE VICHY et DE BETHESDA glacées.
Le plus grand soin est donné à l'exécution des formules de MM. les médecins.
Agent pour le TEXAS COTTON WORM DESTROYER.
Dépôt central des célèbres BITTERS DE A. PEYCHAUD.
58 RUE DE CHARTRES,
COIN BIENVILLE,
NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.
11mai—1an

Dr. ALFRED MERCIER,
CONSULTATIONS tous les jours, de 10 heures à midi, 220 rue Girod, entre Baronne et Dryades.
Résidence: 268 rue des Magasins encoignure Perfarré. 25 avril—

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 27 AOUT—CLASSE No 201

[illegible]

67 68 72 21 20 57 10 74 62 [illegible]

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage, nous apposons notre signature.
Ce 27 août 1875.
H. PERALTA,
ADAM GIFFEN,
Commissaires.
☞ Méfiez-vous des fausses Loteries.

L'Huile de Sureté du Peuple.
Dépôt principal, au No 15 de la rue Dauphine, Nlle-Orléans.
"Plus d'accident provenant de l'huile de charbon" si vous brûlez l'huile de sûreté du peuple." Il n'y a absolument aucun danger à l'employer et elle dure aussi longtemps qu'aucune des huiles ou gazes appelées non explosibles.
T. SEWELL, Propriétaire.
Lisez les certificats du Bureau de Santé.
Laboratoire du Bureau de Santé,
Etat de la Louisiane.—No 159 de la rue du Canal, Nlle-Orléans, 4 Janvier 1874.
Au Dr C. B. White, président du Bureau de Santé.
Monsieur—L'échantillon d'huile que m'a remis Mr. Thomas Sewell a un jet de lumière de 165 degrés Farenheit; il offre donc toutes les garanties nécessaires de sûreté.
ALFRED W. PERRY, D. M.
Chimiste du Bureau de Santé.
Je certifie que le Dr Perry a fait l'expérience et que sa déclaration est exacte.
C. B. WHITE, D. M.
Président du Bureau de Santé.
14 août—1m.

L'Union Française.
BUREAUX, RUE ST-LOUIS, No. 9.
Le public est informé que l'Union Française tient à sa disposition des cultivateurs artisans et ouvriers en tous genres. Les livres sont ouverts pour recevoir les demandes des personnes qui désireraient les employer. Un cours d'anglais gratuit a lieu au siége de la société les Lundi, Mercredi, Vendredi soir à 7 heures.
Président,
11 juin75—1an EDGAR LARUE.

AVIS.
Mr Maurice Barnett
A L'HONNEUR de prévenir ses amis et le public en général, qu'il vient d'ouvrir un bureau au No 38 Passage de la Bourse, entre Douane et Bienville.
Il se chargera notamment de Prêts sur hypothèques; Achat et Vente de Propriétés, Locations, Collections, &c.
Le Paiement des Taxes arriérées sera l'objet d'une attention toute particulière et au taux le plus libéral. 8août—1m

MEUBLES! MEUBLES!
Vente pour liquidation.

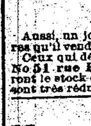

CHARLES RAYMOND, Marchand de Meubles, au No 51 rue Royale, coin Bienville, Nouvelle-Orléans, étant obligé de se retirer des affaires pour cause de santé, OFFRE DE VENDRE SON STOCK DE MEUBLES EN GROS OU EN DÉTAIL, à des prix très modérés.
Il a en magasin de très jolis sets de Chambre à Coucher, sets de Salon et ameublements de salle à manger en
BOIS de ROSE,
BOIS d'ACAJOU,
BOIS de NOYER,
BOIS de CHÊNE et en
BOIS d'IMITATIONS.
Aussi, un joli assortiment de Meubles Ordinaires qu'il vendra aux prix les plus réduits.
Ceux qui désirent se meubler peuvent venir au No 51 rue Royale, coin Bienville, où ils verront le stock et seront convaincus que les prix sont très réduits et raisonnables. 11 août—6m

Avis de société.
MON fils, A. RINGGOLD BROUSSEAU, a un intérêt dans mes affaires depuis le 1er mai 1875. Le nom de la maison sera, dorénavant, A. Brousseau & Son.
A. BROUSSEAU.
11 août 1875. 12août—1m

Nouvelle Galerie Photographique,
183 rue du Canal, entre Bourgogne et Dauphine.
CASANOVA,
Peintre en Portraits et Photographe de Paris; garantit au public des Portraits de premier ordre. 1er août—1m.

CUNDURANGO BITTERS
De Maguire,
Le grand régulateur,
M. B. MORRISON &CO., Agents,
Au coin des rues Magasins et Canal.
27 juin—3m. D.Mar J.

ORDONNANCE GRATUITE
pour la guérison de la débilité nerveuse, de la faiblesse, de l'épilepsie, de l'ivrognerie, des catharrhes, de l'asthme et de la consomption.
S'adresser au PROFESSEUR WIGGIN, de Charlestown, Mass.
Tout pharmacien peut exécuter l'ordonnance.
7juil—1an

Lager de la Nouvelle-Orléans.
CASPAR LUSSE,
Aux Nos 476 & 478 de la rue de Chartres.
ANNONCE aux propriétaires de salons et au public qu'ayant achevé son immense appareil pour la fabrication du LAGER BEER, il est prêt à vendre, à meilleur marché que ne vendent les autres marques, de la bière faite ici et qui égale toutes celles qui se fabriquent aux États-Unis. 13juin—6m

Bureau de Prêt du Peuple.
Coin Royale et Conti,
Entrée privée, 82 rue Conti.
PRÊTS libéraux faits sur dépôts de Diamants, de Montres, de Bijoux et de toute espèce d'articles. 1juin—6m.

Taxes de desséchement.
TOUS les paiements de taxes de desséchement (drainage), à un escompte, doivent être faits par l'entremise du soussigné qui, SEUL, a le CONTRÔLE des mandats de desséchement. Une demande qui lui serait adressée directement garantirait conséquemment à l'acheteur les taux les plus bas.
JAMES B. GUTHRIE, agent.
4mai—6m Au No 122 de la rue Gravier

Chaussures.
L'actif et entreprenant fabricant de bottes et de souliers,
ERNEST CABAUD,
Au No 68 de la rue Royale, Nlle-Orléans, Lne.
ANNONCE à ses amis et au public qu'afin de répondre à la demande toujours croissante de ses célèbres chaussures à vis, il a ajouté à son établissement une nouvelle machine perfectionnée qui vient d'arriver de Paris et surpasse tout ce qu'il y a de ce genre dans ce pays sous le rapport de la rapidité, de l'élégance et de la durée du travail; elle le met à même de remplir les ordres rapidement et à des prix réduits.
Guêtres à dessus en peau de chevreau, maroquin ou peau de veau........$5.50
Guêtres unies, en maroquin ou peau de veau........$4.50
Bottes et souliers de tous les genres aux plus bas prix possibles. L'établissement n'emploie que la peau de veau et le maroquin français de la meilleure qualité.
M. Cabaud engage le public à ne pas acheter un soulier imitation fait au nord et vendu ici pour les véritables chaussures à vis françaises. C'est tout simplement un soulier ordinaire à cheville en cuivre et qui est inférieur, en tout, aux souliers de l'établissement Cabaud. Un essai en convaincra le public.
15mai—1an E. CABAUD.

PREMIÈRE FABRIQUE DU SUD
De Chaussures à Vis.
153..........Rue Royale..........153
Entre St-Pierre et Toulouse.
Et 38 rue St-Charles.
PIERRE PAVIA,
INVENTEUR BREVETÉ ET FABRICANT de Chaussures à Vis en tous genres. Garanties inéchissables.
Elles ont obtenu la médaille d'or à la Foire de la Louisiane en 1872 et en argent en 1873.
30 avril—1an

L. C. ARNY,
A l'ancien établissement
Pour la mise en bouteille,
Nos 26, 28 et 30 de la rue Bienville,
(ancien magasin de J. A. Blaffer & Co.)
OFFRE à vendre, en bouteille,
ALE, PORTER,
LAGER DE ST-LOUIS,
CIDRE & ALE AU GINGEMBRE,
VICHY, KISSINGEN et
CONGRESS WATERS.
Ale draught de Philadelphie, de WM. MASSEY & CO.—une spécialité.
Ale et Porter en barriques, pour les metteurs en bouteilles; ale, porter et cidre en baril, pour le draught; fournitures de metteurs en bouteilles; outils, bouchons, fil, étiquettes aux plus bas prix. 29août—1an

Maison établie en 1857.
G. PITARD,
Importateur et marchand de
QUINCAILLERIE,
GRILLES pour cheminées, (GRATES,)
PEINTURES, HUILES, VERNIS, VITRES, PAPIERS PEINTS, &c.
231 & 233....rue du Canal....231 & 233
entre Remparts et Basin.
Au magasin au No 349 rue Commune.
20 mai—3m—MaJD

Dépôt de machines à coudre à vapeur de GREGG,
Et Emporium de la mode pour le Sud.
154 RUE DU CANAL.
VENTE, achat, échange et réparation de toute espèce de machines à coudre. Elles également louées à raison de $1 par semaine. Cet argent compté plus tard dans le prix d'achat quand on se décide à en prendre de quelque système qu'on veuille. Venez chez nous ou en vous de passer chez vous. Notre dépôt est dans la partie la plus belle de la rue du Canal: tout le monde vous l'indiquera. 21fév—an

AUX MAITRES DE POSTE.
Les maîtres de poste sont autorisés à recevoir des abonnements à l'*Abeille* (édition quotidienne, $14 par an; édition hebdomadaire, $5). Nous les prévenons néanmoins que toute demande d'abonnement sera considérée comme non avenue, à moins que la lettre ne renferme en même temps le montant de l'abonnement, préalablement fait à [illegible] mission alloués aux [illegible]